



Niederanven, le 05 mars 2026

AVIS AU PUBLIC

(1/25/0402)

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **SOLER S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation de la classe 1 relative à *l'exploitation d'une éolienne et d'un poste de transformation sur un terrain inscrit au cadastre de la Commune de Niederanven sous le numéro 698/1389, section D d'Ernster.*

La demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven à partir du 5 mars 2026 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés. Toute réclamation écrite doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au 20 mars 2026 inclus.

Le bourgmestre ou un délégué entendra tous les intéressés qui se présentent lundi, le 9 mars 2026 entre 9.00 et 10.00 heures au service urbanisme communal à Oberanven, 18, rue d'Ernster, pour recevoir les réclamations orales.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,


Fred Ternes



le secrétaire,


Bob Scholtes